

E 2/1630

*Le Conseil d'Etat du Canton de Vaud au Conseil fédéral*

L

Lausanne, 21 mars 1860

Nous avons sous les yeux une lettre adressée sous date du 19 courant par le Département militaire fédéral à notre Département militaire et des travaux publics<sup>1</sup>, pour lui demander de prendre toutes les mesures préparatoires nécessaires à une prompte mise sur pied de troupes, selon les éventualités qui peuvent se présenter à l'occasion de la question de Savoie.

La matière nous a paru assez grave pour mériter que nous vous en écrivions directement.

---

1. *Non retrouvée.*



22 MARS 1860

735

Nous avons donc l'honneur de vous faire connaître, Monsieur le Président et Messieurs, Chers et fidèles Confédérés, que notre contingent fédéral en hommes, en matériel et en munitions de guerre est dans un état tel que les troupes vaudoises peuvent être mises sur pied d'un instant à l'autre, notre organisation militaire nous permettant du reste de répondre toujours au premier appel.

Nous ne saurions par contre vous dissimuler, Monsieur le Président et Messieurs, Chers et fidèles Confédérés, que ce n'est pas sans une sérieuse inquiétude que nous verrions une levée de boucliers, soit dans le but de se livrer à une manifestation, soit pour occuper les provinces neutralisées de la Savoie. A nos yeux une pareille mesure pourrait avoir pour effet de transporter la question qui s'agite diplomatiquement, sur le terrain de la force matérielle et de la livrer ainsi au sort des armes. Nous ne vous laisserons d'ailleurs pas ignorer que les populations vaudoises n'ont pas, jusqu'à ce jour, témoigné de vives sympathies pour l'annexion du Chablais et du Faucigny; les campagnards redoutent à un certain point de vue l'admission de ces nouveaux confédérés dans l'alliance fédérale et la différence de religion n'est pas la moindre source de leurs légitimes inquiétudes.

Sans aucun doute le Canton de Vaud fera son devoir; il remplira religieusement ses obligations fédérales, mais ce que nous pouvons aussi affirmer, c'est que ce ne serait qu'avec répugnance qu'il prendrait les armes pour livrer cette question aux chances d'un combat.

Notre devoir, Monsieur le Président et Messieurs, Chers et fidèles Confédérés, nous oblige à vous soumettre ces appréciations pendant qu'il est encore temps de peser sérieusement et avec maturité les conséquences pour l'avenir de la Suisse et de ses libertés, que pourrait avoir une mise sur pied qui ne serait pas rendue absolument nécessaire par des actes d'agression matérielle.

---

1. *Non retrouvée.*